

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 23 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 R16 Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein du centre hospitalier interdépartemental de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent « Fondation Vallée » (Conseil de surveillance).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 23 février 2021 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée comme représentante de la Ville de Paris au sein du centre hospitalier interdépartemental de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent « Fondation Vallée » :

Conseil de surveillance :

- Mme Céline HERVIEU

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO